

# AMAP « Les paniers de Nizerel »

Contrat d'engagement du 4 novembre 2016 au 27 octobre 2017 NIZEREL

## ADHÉRENT

à jour de la cotisation AMAP (d'octobre 2016 à octobre 2017)

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tel (domicile) : ..... Travail / portable : .....

Email : .....

## PRODUCTEUR

Sylvie et Jean Christophe ROUX

Frettechise

71470 LA CHAPELLE THÈCLE

03 85 72 96 73



Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon une agriculture biologique et paysanne.

L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix.

**Un panier oublié est un panier perdu.**

## CONDITIONS DE PAIEMENT

### Options de règlement :

Échelonnement :

..... échéances

Montant à régler :

.....

### Sommes Acquittées :

Le chèque est encaissé le 10 de chaque mois.

Montant : ..... Montant : .....

Montant : ..... Montant : .....

Montant : ..... Montant : .....

Montant : ..... Montant : .....

Montant : ..... Montant : .....

Montant : ..... Montant : .....

Règlement à l'ordre de **Sylvie et Jean Ch. Roux**

Réalisé en deux exemplaires à ....., le / /2016

Signature de l'adhérent

Signature du producteur

## Bon de commande

Dates de livraison	POULET		PINTADE		Si pas de pintades, remplacement par poulet: oui / non
	Nombre de poulets	Prix des poulets	Nombre de pintades	Prix des pintades	
18 nov.16					
16 déc.16					
20 janv. 17					
17 fév. 17					
17 mars 17					
21 avril 17					
19 mai 17					
16 juin 17					
21 juil. 17					
15 sept. 17					
20 oct. 17					

### Calcul du prix exact des livraisons pour la régularisation en fin de contrat

POULET		PINTADE	
Prix payé nombre x 21 €	Prix livré poids x 10,80 €	Prix payé nombre x 20 €	Prix livré poids x 11,40 €
..... x 21	..... kg x 10,80	..... x 20	..... kg x 11,40
= ..... €	= .....€	= ..... €	= .....€
Écart entre prix payé et prix livré : ..... €		Écart entre prix payé et prix livré : ..... €	

**TOTAL :**

